

POUR UNE APPROCHE FRANÇAISE DU PLURALISME JURIDIQUE

Le ministère des Affaires étrangères a le plaisir de vous inviter à participer à **l'atelier de réflexion consacré à la notion française de pluralisme juridique**. Organisé sous forme de tables rondes interactives, l'atelier aura lieu le **lundi 3 et le mardi 4 décembre 2012**, Salle 1C au Centre de Conférence Ministériel - 27, rue de la Convention, 75015 Paris.

Cet atelier est organisé à l'occasion de la sortie de l'ouvrage collectif intitulé « *Méthodologie du pluralisme juridique* », publié aux Editions Karthala et financé par le ministère des Affaires étrangères.

LUNDI 3 DECEMBRE

- 8h30-9h00** Accueil, café
- 9h00-9h30** Accueil des participants et introduction par Jean-Marc CHATAIGNER,
- 9h30-10h30** **TABLE RONDE 1** : Présentation de l'ouvrage « *Méthodologie du pluralisme juridique* » par les auteurs Séverine Bellina, Caroline PLANÇON, Christoph EBERHARDT, Hassan ABDELHAMID, Laurent SERMET et Abdoullah CISSE
- Modérateur : Ghislain OTIS
- Qu'est-ce que le pluralisme juridique? (C. PLANÇON et C. EBERHARD)
 - Les enjeux du pluralisme juridique pour l'État (S. BELLINA, L. SERMET)
- 10h30-11h00** Pause café
- 11h00-12h30** **TABLE RONDE 2** : Suite de la présentation de l'ouvrage « *Méthodologie du pluralisme juridique* » par les auteurs
- Modérateur : Ghislain OTIS
- Les enjeux du pluralisme juridique pour les acteurs non étatiques (A. CISSÉ et G. OTIS)
 - Le pluralisme juridique et les droits de l'homme (H. ABDELHAMID et C. EBERHARD)
- 12h30 -14h00** Déjeuner-buffet sur place
- 14h00-15h00** **TABLE RONDE 3** : Présentation du projet IPEEC en Côte d'Ivoire, Joëlle AFFICHARD, directrice Jérôme PORTA, Nanga SILUÉ, chercheurs chargés de la mise en œuvre du projet
- Modérateur : à confirmer.
- 15h00-15h30** Pause café

POUR UNE APPROCHE FRANÇAISE DU PLURALISME JURIDIQUE

15h30- 17h30 **TABLE RONDE 4 : Le pluralisme juridique à l'épreuve de la pratique juridictionnelle : enseignements de l'expérience afghane ?**

Quel litige doit-il impérativement relever de la compétence des juridictions étatiques et à l'opposé, quel type de litige a-t-il plutôt vocation à être traité par des conseils de paix (choura) ?

Pour les justiciables afghans, quels sont les avantages et inconvénients à saisir la justice étatique ou traditionnelle pour le règlement de leurs différends ?

Quel corps de règles de fond (droit afghan, jurisprudence hanafite, charia, coutumes locales, droit tribal) les conseils de paix (choura) vont-ils privilégier / appliquer en priorité lorsqu'ils statuent sur des affaires ? Même question pour la justice étatique ?

Quels mécanismes de transmission des litiges existent aujourd'hui entre la justice étatique et les conseils de paix ? Et le cas échéant, quels mécanismes pourraient être mis en place ?

Modérateur : Ghislain POISSONNIER (actuellement chargé de projet) et Gaït ARCHAMBEAUD (conception du projet SELJUKAS en Kapisa Surobi)

Discutant : Payam SHAHRJERDI, comparatiste, spécialiste de droit afghan

Témoignage d'un juge traditionnel – *malek* – et d'un juge étatique afghans
2 représentants de l'ONG CPAU et IWA (financement par l'AFPAK de 4 missions invitations)

MARDI 4 DECEMBRE

9h00 Accueil des participants

9h30-11h00 **TABLE RONDE 5 : Présentation Projet Foncier Madagascar : Mamy RAKOTONDRAINIBE ONG et Rémi LEGENDRE ETI foncier du projet**

Comment se manifeste le pluralisme juridique en matière foncière ? Quels sont les enjeux de la reconnaissance des droits des occupants locaux ? Comment les reconnaître sans les figer ?

En quoi les pratiques foncières reflètent une grande complexité juridique ? Comment prendre en considération cette complexité juridique dans les pratiques des administrations malgaches et dans les projets de national ? développement ? Quel est le lien entre les politiques publiques foncières et le portage politique

Modérateur : Caroline PLANÇON

11h00-11h15 Pausé café

La finalité des deux dernières tables rondes 6 et 7 sera de réaliser une synthèse des principales problématiques abordées dans les précédentes tables rondes et définir ensemble des lignes directrices pour une approche française du pluralisme juridique.

POUR UNE APPROCHE FRANÇAISE DU PLURALISME JURIDIQUE

11h15-13h15 **TABLE RONDE 6 : Pluralisme et sécurité juridiques**

Comment concilier la protection des justiciables et la pluralité des systèmes de règlement des différends dans le même espace juridictionnel ? Quelle place donner au pluralisme juridique dans la conception et la mise en œuvre des projets d'appui au secteur de la Justice. Quels acteurs peut-on inclure dans nos projets de coopération ? Et comment les intégrer aux projets ? Comment sensibiliser nos postes à cette approche ? Quelles conséquences en tirer pour le recrutement ?

Modérateur : Payam SHAHRJERDI

13h15 -14h30 Déjeuner-buffet sur place

14h30-16h00 **TABLE RONDE 7 : Pluralisme juridique et respect des droits fondamentaux.**

Modérateur : Florent Geel ou Antoine Bernard (FIDH)

16h-16h30 Pausé café

16h30-17h00 **Conclusions par Etienne Roland-Piègue, à confirmer** Existe-t-il une approche française du pluralisme juridique ?

Les personnalités et institutions invitées à participer aux échanges :

- Ministère des Affaires Etrangères (Etienne Rolland-Piègue, Sylvain Guiaugué, Frédéric Cholé, Pierre-Yves Bertrand, Véronique Roger-Lacan, Nicolas Ruiz, Cécile Octave, Caroline Plançon, Cécile Frobert-Iggué)
- Séverine Bellina, Caroline PLANÇON, Christoph Eberhardt, Hassan Abdelhamid, Laurent Sermet et Abdoullah Cisse, auteurs de l'ouvrage « Méthodologie du pluralisme juridique ».
- FIDH : Antoine BERNARD et Florent GEEL
- IHEJ : Antoine GARAPON, Joël HUBRECHT
- Gait ARCHAMBEAUD (spécialiste de l'Afghanistan)
- Alessandra FIORENTINI (spécialiste du monde arabo-musulman)
- Véronique DORNER (médiation interculturelle judiciaire droit des mineurs Haïti)
- LAFARGUE – Contact de Ghislain OTIS
- Sara LIWERANT Spécialiste en droit pénal et ETI en RDC
- Institut International Pour les Etudes Comparatives (IIPEC) : Joëlle AFFICHARD, directrice, Jérôme PORTA, Nanga SILUÉ, chercheurs
- Marie-Noëlle JOBARD BACHELLIER, professeur émérite des universités, spécialiste de droit afghan
- Payam SHAHRJERDI, comparatiste, spécialiste de droit afghan
- Florence MARDIROSSIAN (Carrefour de la République)
- Avocats sans frontières (Maître François CANTIER).
- Xavier PHILIPPE, professeur de droit public, Université Aix-Marseille
- UNESCO, Sylvain COUDRAY, Jane FREEDMAN
- Fanny BENEDETTI, Directrice du Comité français pour ONU-Femmes
- AFD, François GAULME, chargé de mission cellule Prévention des crises et post-conflit
- Conseil supérieur du notariat Maître Didier Nourissat et M. Willy Giacchino
- Conseil National du Barreau, Richard SÉDILLOT, Géraldine CAVAILLÉ
- JCI, Emilie BOUSQUIER, Isabelle DESELYS, Adrien ELBE
- OIF, Michel CARRIER, Martine ANSTETT, Patricia HERDT
- Ministère de la Justice, SAEI, M. PITOIS-ETIENNE
- ENM, Isabelle POINSOT, Franck LAGIER
- Gilda NICOLO et des Chercheurs du laboratoire d'anthropologie juridique